

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Paraissant tous les Trimestres

Siège social: à Reims



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - EDITEUR

Henri MATOT (I^{er}), Fils & Successeur

6, RUE DU CADRAN-SAINT-PIERRE, 6

AVIS IMPORTANT

Il est rappelé à Messieurs les Membres du Comité que les réunions mensuelles ont lieu tous les deuxièmes samedi du mois, à cinq heures, salle Gardez, place de l'Hôtel-de-Ville, sans aucune convocation, cet avis en tenant lieu.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société :	Compte rendu des fouilles faites en 1913, par MM. Thiénot, Abbé Favret, L. Bérard :
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 décembre 1913.	Nécropole Gauloise de Poix (Marne).
Compte rendu moral de la Société.	Nécropole Gauloise de Cernon (Marne).
Liste des Membres.	Nécropole Gauloise de Sarry (Marne).
Trouvaillè de monnaies romaines au Camp de Mailly (L. Bérard).	Errata.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 28 Décembre 1913

Le 28 décembre 1913, la Société Archéologique Champenoise s'est réunie en Assemblée générale dans une des salles de l'Hôtel de Ville, à Reims, sous la présidence de M. BOSTEAUX.

Vingt-trois Membres étaient présents, 5 s'étaient fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

M. BOSTEAUX fait le compte rendu moral de la Société ; il est heureux de constater que les membres poursuivent activement leurs recherches et espère qu'ils continueront.

LE TRÉSORIER donne l'état financier. Des félicitations sont adressées à M. GARDEZ pour sa bonne gestion.

La parole est à M. LACROIX pour son rapport sur un puits funéraire trouvé à Liry (Ardennes).

M. le Dr GUELLIOT rappelle que c'est à M. Lacroix que l'on doit la découverte d'un puits que lui-même a déjà fouillé

au même endroit en 1903. Il y avait trouvé des ossements de porc, quelques débris de poterie et de charbon, mais rien ne permettant d'attribuer une date. Les deux puits n'ont pas la même forme, et ne sont peut-être pas de la même époque. De nouvelles recherches pourront nous renseigner à ce sujet.

M. GARDEZ présente des outils en quartzite trouvés dans la vallée de l'Aisne, aux environs de Blanzly, dans un gisement ayant au moins 1 kilomètre de longueur. M. Gardez conclut que ces objets sont de l'époque campygnienne.

M. le D^r GUILLAUME fait observer que la désignation de quartzite ne convient pas scientifiquement à ces pièces qui sont plutôt en grès lustré.

M. GUILLEMART présente les photographies de deux pierres tombales de 1^m 20 de long sur 0,45 et 0,50 de large, provenant de Chaumuzy et présentant des dessins au trait ; puis une bague en bronze et un fragment de crâne avec traces d'ostéite.

M. DUMAS montre : 1^o un débris de col de jarre, plat, trouvé à Reims, rue de Cernay, et portant l'inscription *Vernius* ; 2^o un morceau de vase rouge avec le nom du potier *Anio* ; 3^o une pierre bizarre ayant la forme d'un mouton. A ce sujet M. BOSTEAUX explique que M. Dharvent, à Béthune, a publié des notes sur la première étape de l'art préhistorique. Ses idées ont été repoussées jusqu'à ce jour, mais rien ne prouve que de nouvelles découvertes ne viendront pas lui donner raison.

M. le lieutenant BÉRARD présente une série de dessins des objets qu'il a récemment découverts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 h. 1/2.

COMPTE RENDU MORAL DE LA S. A. C.

MES CHERS COLLÈGUES,

Je crois de mon devoir de vous entretenir quelques instants de l'état de notre Société.

Nous avons inauguré cette année des réunions mensuelles de Comité. J'ai le plaisir de constater que cette mesure a donné d'excellents résultats.

Le rapprochement fréquent d'un certain nombre de sociétaires, (car, je le répète, tous les membres sont admis à ces réunions) a provoqué un échange de vues qui a été profitable aux intérêts et à la prospérité de notre Société.

Malgré les déchets inévitables (décès, démissions, départs) le nombre de nos sociétaires a augmenté, nous avons reçu cette année 33 adhésions, ce qui nous fait espérer atteindre en 1914, le nombre de deux cents.

Nous avons publié des études et des rapports très intéressants et très importants, ce qui assure à notre Bulletin une place des plus honorables. Nous avons la ferme conviction que l'année qui va commencer, ne le cédera en rien à ses devancières.

A l'issue de la Séance du 5 avril, les membres présents avaient visité le Musée ethnographique de la Champagne, fondé par notre Président d'honneur, M. le D^r Guelliot. Je n'ai pas besoin de vous redire combien cette visite a été intéressante et quels avantages nos adhérents peuvent retirer de l'étude de ces collections.

La Société avait organisé une excursion aux grottes de Bourg-et-Comin. Cette visite a montré l'intérêt qu'il y a de faire une étude plus complète de ces Creutes néolithiques dont l'accès nous est ouvert si obligeamment par le propriétaire, M. L. R. de Verneuil.

Une délégation de la S. A. C. assistait à l'inauguration des grottes de Villevenard. Vous en trouverez le compte rendu dans le prochain bulletin.

A la demande de quelques-uns de nos membres, nous étudions les moyens d'organiser aux environs de Reims, des excursions, qui sans avoir l'envergure de la visite à Bourg-et-Comin, n'en seront pas moins profitables, surtout aux nouveaux adhérents qu'elles mettront à même de faire des recherches avec plus de chances de succès.

Je ne veux pas terminer sans remercier les collaborateurs qui nous ont apporté leur précieux concours. Je ne les citerai pas crainte d'en oublier, mais vous trouverez leur nom au bas des articles de nos Bulletins. J'y ajouterai notre reconnaissance envers nos dessinateurs.

Et maintenant laissez-moi exprimer le vœu que notre Société continue l'œuvre qu'elle a si bien commencée et contribue pour sa part aux progrès de la science archéologique.

LISTE DES MEMBRES

Présidents d'honneur :

- MM. D^r GUELLIOT, 9, rue du Marc, Reims.
D^r LANGLET, Maire de la Ville de Reims.

Membres d'honneur :

- MM. E. CHANTRE, Conservateur du Muséum de Lyon.
F. CLAES, Conservateur du Musée des Antiquités et Arts industriels de la Ville d'Anvers.
L.R. de VERNEUIL, Château de Verneuil, par Bourg-et-Comin.
le Vicomte André de BRIMONT, 34, boulevard Lundy, Reims.

Président actif : M. BOSTEAUX-PARIS.

Vice-Présidents : MM. E. CAULY et Jules LAURENT.

Trésorier : M. H. GARDEZ.

Vice-Trésorier : M. H. DEMITRA.

Secrétaire : M. G. LOGEART.

Secrétaire-adjoint : M. G. BOUSSINESQ.

Membres du Comité :

- MM. BEAUSSERON, BELLEVOYE, BOURIN, CARRE, CHANCE, DUMAS, FOURCART, MEURISSE, SCHMIT.

Membres honoratres :

- M^{me} BECRET, à Braine (Aisne).
MM. CHANDON DE BRIAILLES (le Comte René), Château de Romont, à Mailly-Champagne.
GODON-VASNIER, Domaine des Marquises, à Prunay (Marne).
D^r GUELLIOT, 9, rue du Marc, Reims.
MIGNOT, négociant, 48, boulevard Lundy, à Reims.
Marquis de NAZELLE, à Guignicourt (Aisne).
NOUVION-JACQUET, 29, rue Saint-Symphorien, Reims.

Membres actifs :

- MM. ALLART, Architecte à Cernay-les-Reims (Marne).
ARLOT (Ernest), Publiciste, 21, place des Marchés, à Reims.
L'Abbé AUBRY, à Cernay-les-Reims.
AUTERBE, Instituteur honoraire à Bazancourt (Marne).

- MM. BARBIER (Paul), aide-pharmacien, 31, rue Saint-Cornelle, à Compiègne (Oise).
BACQUENOIS-LEDIEU, Instituteur à Sillery (Marne).
BACQUENOIS-BOSTEAUX, 8, rue Camille-Desmoulins, Paris.
D^r BARILLET, 5, rue du Petit-Four, Reims.
BERTIN, pharmacien, 91, rue Chanzy, Reims.
BARTZ (Maurice), 148, boulevard Dauphinot, Reims.
BAUDET, Fondé de pouvoirs, Maison Pommery, 89, boulevard Vasnier, Reims.
BAUDON (Albert), Publiciste, 53, rue Courmeaux, Reims.
Comte BEAUPRE, Conservateur du Musée Lorrain, 18, rue de Serre, à Nancy.
BEAUSSERON (Georges), 14, rue Saint-André, Reims.
BECRET, à Braine (Aisne).
BELLEVOYE, Bijoutier, rue de Talleyrand, Reims.
BERARD, Lieutenant au 15^e chasseurs à cheval, 50, rue d'Attila, Châlons-sur-Marne.
BERTON, 11, rue Linguet, Reims.
BEUVE, Bibliothécaire, Châlons-sur-Marne.
BEUZEVILLE, Antiquaire, 3, rue Salin, Reims.
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, à Châlons-sur-Marne.
BIDAUT, propriétaire à Witry-les-Reims.
BOQUILLON, Instituteur à Saint-Souplet (Marne).
BOSTEAUX-PARIS, Propriétaire à Cernay-les-Reims (Marne).
BOSTEAUX-COUSIN, Cultivateur à Lavannes (Marne).
BOSTEAUX-HOMERE, Cernay-les-Reims (Marne).
BOURDON, Hôtelier à Rozet-Saint-Albin (Aisne).
BOURIN (Auguste), Propriétaire à Witry-les-Reims.
BOUSSINESQ, bibliothécaire-adjoint, 32, rue des Telliers, Reims.
BRAUX (Louis), Horticulteur, Chaussée Bocquaine, Reims.
BRODEUR fils, foreur de puits, 10, rue de Saint-Brice, Reims.
BUARD (Gaston), Maire de Witry-les-Reims (Marne).
CARLIER (Jules), Propriétaire à Hannogne-Saint-Remy (Ardennes).
CARRE, 111, rue de Cernay, Reims.
CAULY (Emile), Ingénieur-expert, 41, rue Victor-Rogelet, Reims.
CHANCE (Gaston), Viticulteur à Mailly (Marne).
D^r CHAPELLE, à Saint-Erme (Aisne).
CHARLIER (Henri), 146, rue de Neufchâtel, Reims.
Commandant CHENET, 16, avenue Rapp, Paris.
CHENET, à Le Claon, par Les Islettes (Meuse).
CHESNAY (Raoul), Représentant de commerce, 5, rue de la Douane, Paris.
CHOUBRY (François), 3, rue Petit-Roland, Reims.
CHOUBRY (A.), Négociant en Vins de Champagne, 7, rue Werlé, Reims.
COLBACK, Directeur de la Capitalisation, rue de Talleyrand, Reims.
COLMON, Antiquaire, 58, rue de Vesle, Reims.
COMPAGNON, Propriétaire à Bezannes (Marne).
COQUART (Albert), Hôtelier à Bazancourt (Marne).

MM. D^r COTARD, 147, Grande-rue à Argenteuil (Seine-et-Oise).
COTTEL, 14, rue Constance, Paris.
M^{me} COURTY, à Bignicourt, par Juniville (Ardennes).
MM. COURTY, à Bignicourt, par Juniville (Ardennes).
COUVREUR-PERIN, Propriétaire à Rilly-la-Montagne (Marne).
CUIF (Remy), Conseiller général, Ferme de Corbon, par Saint-Morel (Ardennes).
CUVILLIER (Henri), 164, rue du Barbâtre, Reims.
DAZY, boulevard Charles-Arnould, 17, Reims.
DAZY (Gustave), Brasseur, Witry-les-Reims (Marne).
DEBRUGE, commis principal des Postes à Constantine (Algérie).
DECHELETTE (J.), Correspondant de l'Institut, Conservateur du Musée de Roanne (Loire).
DEFRANCE, notaire à Oulchy-le-Château (Aisne).
DEHEC-BAYET, Entrepreneur à Mareuil-en-Brie.
DELORME (Emile), à Anthenay (Marne).
DEMITRA, Cantonnier-Chef, rue Saint-Benoît, 10, Reims.
DESFORGES, à Villedommange (Marne).
DHUICQ (Gustave), Géomètre à Witry-les-Reims.
DOUET, numismate, à Valmondois (Seine-et-Oise).
D^r DRESCH, rue du Petit-Roland, Reims.
DULOT, Cultivateur, à Bazancourt.
DUMAS (H.), Contrôleur des mines, 27, rue de Châtivesle, Reims.
DUPUIS, Instituteur à Hauviné (Ardennes).
ERNEST (Théophile), 14, rue Grandval, 14.
EVELOY, Instituteur en retraite, 130, rue des Capucins, Reims.
FAUPIN, Professeur en retraite, 5, Ancienne Route d'Etain, à Verdun (Meuse).
l'Abbé FAVRET, Institution Saint-Etienne, Châlons-sur-Marne.
FELIX (Maurice), 17, rue de la Concorde, Reims.
FERY, à Pontfaverger (Marne).
FINOT (Marcel), 5, place Ruinart, Reims.
FLEURY, Directeur d'usine à Isles-sur-Suipe (Marne).
FOREST, Docteur en médecine à Saint-Erme (Aisne).
FORZY, Notaire à Fismes (Marne).
FOURCART, Archéologue à Juniville (Ardennes).
GARDEZ, Hôtelier, 2, rue de Pouilly, Reims.
GATTERMAN, Entrepreneur de démolitions, rue de la Maison-Blanche, Reims.
GAY, Propriétaire à Witry-les-Reims.
GENEBAULT, 89, rue Danton, Reims.
GERARD (Alfred), 15, rue Chanzy, Reims.
GILBERT, Agriculteur, 23, rue Féry, Reims.
GILLET, Employé, 31, rue de Clairmarais, Reims.
GOBENSE (Lucien), 63, place d'Erlon, Reims.
GOURY (Georges), Avocat, Conservateur du Musée Lorrain, 5, rue des Tiercelins, à Nancy.
GOUX (Charles), Ingénieur, 16, rue Chappe, à Paris (xviii^e).

MM. D^r GUILLAUME, 63, boulevard de la République, Reims.
GUILLEMART (Lucien), Viticulteur à Sacy (Marne).
GUILLOCHIN, Chimiste à Saint-Brice (Marne).
HAVOT, rentier, 22, rue Petit-Roland, Reims.
HUTIN, Peintre sur verre, 55, rue de Thillois, Reims.
JACTAT, Maire de Puisieux, par Sillery (Marne).
JADART, Conservateur du Musée, 15, rue du Couchant, Reims.
JANISSON, Propriétaire à Mailly (Marne).
JEAN (Noël), Archéologue, Les Platanes, à Essey-les-Nancy.
KALAS (Mme), 5, rue Salin, Reims.
KALAS, Architecte, 5, rue Salin.
Commandant DE KESLING, 5, place de la Gare, Chambéry (Savoie).
LACOUDRE, Mécanicien, 20, chemin de Cormontreuil, Reims.
LACROIX, 152, rue Gambetta, Reims.
LAIRE, Instituteur à Belval-sous-Châtillon (Marne).
D^r LAMBERT, 74, boulevard Lundy, Reims.
D^r LAMIABLE, à Château-Porcien (Ardennes).
LARMIGNY, briquetier, à Château-Porcien.
LAURENT (Gustave), 53, rue Courmeaux, Reims.
LAURENT, Professeur au Lycée, 30, rue de Bourgogne, Reims.
D^r LECLERE, à Hermonville (Marne).
LECLERE, suppléant du Juge de paix du canton de Bourgogne, Witry-les-Reims.
LECOQ, Libraire, 44, rue Cérès, Reims.
LEFEVRE, régisseur à Bourg-et-Comin (Aisne).
Abbé LELONG, à Limay (Aisne).
LEMAITRE, Comptable, boulevard Jamin, 62, Reims.
LEMAITRE, Mécanicien, boulevard Jamin, 62, Reims.
LEMOINE (Léon), avocat, 22, rue de la Tirelire, Reims.
LEONARD, Peintre, 18, rue des Filles-Dieu, Reims.
LEPREUX-HANNECART, Fabricant de vernis, 35, rue de Turenne, à Lille (Nord).
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT à Witry-les-Reims.
LIVERNEAUX, 59, avenue de Laon, Reims.
LOGEART, Instituteur, 32, rue Libergier, Reims.
MACHET (Max), Inspecteur d'assurances, 8, rue du Paulmier, à Epernay.
MACHUEL (Olivier), 214, rue Saint-Maur, Paris (10^e).
MARCHET (Gaston), 108, rue Blomet, Paris (xv^e).
MARGOTIN, Architecte, 19, rue du Cardinal-de-Lorraine, Reims.
MARTIN (L.-M.), Receveur des Contributions indirectes à Cernay-les-Reims.
MASSONET, Représentant de Commerce, à Guignicourt (Aisne).
MATHIEU, Ingénieur, rue Dallier, 1, Reims.
D^r MATHIS, à Witry-les-Reims (Marne).
MAUGET, Archéologue, rue Côte-du-Château, à Sainte-Ménéhould.
D^r MEUGY, à Rethel (Ardennes).
D^r MEUNIER, à Lavoye (Meuse).

- MM. MEURISSE, Représentant de Commerce, 33, rue de Tambour, Reims.
MEYRAT, 16, rue David, Reims.
MIGNE, Receveur des domaines à Oulchy-le-Château (Aisne).
MINARD, Marchand de meubles, rue Gambetta, Reims.
MOREAU-BERILLON, Professeur d'Agriculture, 3, rue Notre-Dame-de-l'Epine, Reims.
MOUQUOT, Sous-Ingénieur aux Chemins de fer de l'Est, 29, rue Hinemar, Reims.
MOZET, Fabricant de biscuits, rue Lesage, Reims.
NEVEU, Notaire à Beaurieux (Aisne).
NOSSOGNE, Charcutier à Isles-sur-Suippes (Marne).
ORBLIN, Fouilleur, Gardien du Musée, avenue de Bétheny, Reims.
PAGES-ALLARY, Archéologue à Murat (Cantal).
M^{me} E. PARENT, 7 bis, rue Saint-Pierre-les-Dames, Reims.
PECHEUX, Instituteur en retraite, Bétheny (Marne).
PETITFILS, Avocat à Charleville (Ardennes).
PETRE, Propriétaire à Heutrégiville (Marne).
PISTAT (Louis), Propriétaire, 174, rue du Barbâtre, Reims.
PLANARD, 17, rue de La Fère à Saint-Quentin (Aisne).
M^{me} V^{ve} Louis POMMERY, au Château des Rozais, à Chigny-les-Roses.
POTAUFEU, Propriétaire à Cormontreuil (Marne).
D^r RAVAUX à Witry-les-Reims.
ROBERT-HOUSSIN, Antiquaire, 79, rue Chanzy, Reims.
ROLAND, Instituteur à Villevenard (Marne).
RONSin (Paul), Ancien juge de Paix, 73, rue Libergier, Reims.
ROUSSELLE, Archéologue à Bazoches (Aisne).
M^{me} SARTOR, 30, rue Jeanne-d'Arc, Reims.
SAVY, Entrepreneur de maçonnerie, 5, rue de Courcelles, Reims.
SCHMIT (Emile), Pharmacien à Châlons-sur-Marne.
SIMON (Paul), Peintre sur verre, rue de l'Université, Reims.
SIMONNET (Louis), à Hauviné (Ardennes).
TATE (Emile), Archéologue, 9 bis, rue Michel-Ange, Paris (xv^e).
TESSIER (Abel), Mécanicien, 14, rue Warnier, Reims.
THIERY (Ch.), Profe d'imprimerie, 7, rue de Soissons, Reims.
VARLET, Instituteur à Vauxéré (Aisne), par Fismes (Marne).
VASSY, Pharmacien à Vienne (Isère).
VERDIER, Greffier de Paix à Neuilly-Saint-Front.
VILAIN, Instituteur à Cernay-les-Reims.
VIVILLE (André), à Saint-Léonard (Marne).
VUILLON, Oenologue, à Isles-sur-Suippes (Marne).
WARNESSON, Garde-champêtre, à Pomacle (Marne).

AVIS

Nous prions Messieurs les Sociétaires qui nous adressent des communications pour notre Bulletin, de n'écrire que sur le recto de la feuille, pour faciliter le travail de la composition.

TROUVAILLE DE MONNAIES ROMAINES AU CAMP DE MAILLY

Au cours de travaux pour la construction de nouveaux baraquements au camp de Mailly, en septembre 1913, des terrassiers mettaient à jour un amas de monnaies romaines. L'un d'eux me les ayant apportées à Châlons, je les ai acquises et puis en donner la description.

Je n'ai pas pu avoir de détails sur la trouvaille. On faisait une tranchée et on n'a pas cherché alentour. Tout ce que je sais, c'est que l'amas était à même dans la craie, à peu de profondeur, et contre une pièce de fer qui a, d'ailleurs, abîmé plusieurs des monnaies.

Je ne suppose pas qu'il s'agisse de cachette ; je crois seulement que la tranchée a traversé un fond d'habitation romaine, étant donné qu'on sait que l'emplacement des constructions du camp (autrefois nommé Romainecourt) est celui d'un village gallo-romain. Des fouilles y ont été pratiquées il y a quelques années par un habitant de Mailly, nommé Rataux, et dont les trouvailles furent, paraît-il, nombreuses et variées.

Quoiqu'il en soit, ces monnaies sont au nombre de : trois moyens bronzes et soixante-seize grands bronzes, presque toutes en fort mauvais état. En voici le détail :

- 2 Nerva (probables) (96-98 de notre ère).
- 14 Trajan (98-117).
- 15 Adrien (117-138).
- 13 Antonin le Pieux (138-161).
- 3 Marc Aurèle (161-180).
- 1 Lucille (147-183) fille de Marc Aurèle.
- 6 Faustine (?-175) fille de Marc Aurèle.
- 12 Commode (180-192).
- 2 Alexandre Sévère (222-235).
- 6 Postume (258-267).
- 5 Indéterminées.

Les dates ci-dessus représentent tout le II^e siècle, et les deux premiers tiers du III^e, sauf deux lacunes : 192 à 222 et 235 à 258. De ces 79 bronzes, je n'ai pu en identifier que 22, le mauvais

état des autres ne permettant de reconnaître que l'empereur sous le règne duquel elles furent frappées.

Voici la liste de ces 22 médailles, indiquées par le numéro qu'elles portent dans la 2^me Edition de Cohen :

Trajan.....	n ^{os} 542
Adrien.....	763 et 817
Antonin le Pieux..	452, 620, 728, 1008, 1017
Marc Aurèle.....	376, 547
Lucille	23
Faustine.....	8 et 157
Alexandre Sévère.	390 et 523
Commode.....	26 et 305 ou 310 ou 314
Postume.....	246, 247 et trois modèles de 379.

En outre, un bronze d'Antonin est identique à la pièce d'argent numérotée 1039 dans Cohen, avec, au revers, trib. Pot. XXI, tandis que Cohen m'indique que le grand bronze avec trib. Pot. XX.

Toutes ces médailles sont, je le répète, malheureusement très usées. Mais j'ai pensé qu'il convenait de ne pas laisser cette trouvaille tomber dans l'oubli. Si toutes celles que leurs auteurs ont jugées sans intérêt avaient été toujours publiées, l'archéologie et l'histoire seraient plus avancées.

L. BÉRARD.

COMPTE RENDU DES FOUILLES

faites en 1913

par MM. A. THIÉROT, Abbé FAVRET, L. BÉRARD

Les pages suivantes, qui contiennent l'exposé de nos fouilles en 1913, sont une simple liste de faits et d'observations, avec un catalogue des trouvailles, et d'assez nombreuses figures qui, seules, peuvent éclairer et abrégé le texte.

Voici le plan que nous avons suivi:

1° La nécropole. Situation, orientation, plan s'il y a lieu.

2° Les tombes. Dimensions, orientation, terre, fosses multiples, cas particuliers.

3° Le mobilier, Parures, Armes, Céramique, Divers.

Le produit des fouilles étant en partie chez chacun de nous, il a été fait, pour chaque nécropole, un album où les objets sont figurés en grandeur naturelle, parfois demi-grandeur, et réunis par tombe, avec un plan de celle-ci, le tout suivi d'un plan de la nécropole. Cela constitue un document équivalent à l'ensemble de nos collections, et comprenant tous les renseignements qui vont suivre.

Nous nous sommes résumés le plus possible, et sommes restés uniquement dans le domaine des faits, évitant toute généralisation et toute déduction. Nous n'avons, en effet, ni la compétence ni les connaissances nécessaires pour sortir du rôle de simples fouilleurs, et laissons à de plus qualifiés le soin de tirer parti de nos recherches.

Ce rôle de simples fouilleurs, il nous semble, et cela sans vouloir offenser personne, qu'il doit rester celui de la grande majorité des Membres de notre Société ; mais il n'en est pas moins excessivement important, à condition que nous restions rigoureusement exacts, précis et complets. En effet, c'est uniquement sur des travaux de cette sorte, et sur les collections elles-mêmes, que peuvent se baser les travaux de comparaison et de synthèse des véritables archéologues.

Le rôle de la Société Archéologique Champenoise, à notre sens, consiste essentiellement à faire éclore et à publier des observations exactes et complètes sur les antiquités régionales, et c'est pourquoi il nous paraît utile que ses principaux dirigeants, sans vouloir enfermer personne dans un cadre rigide, établissent un plan uniforme sur lequel ces travaux seraient rédigés.

En attendant, nous avons dû en adopter un pour nous-mêmes, et nous prions nos collègues, les en remerciant d'avance, de nous faire les critiques qu'il pourrait leur inspirer.

Nous n'avons pas l'idée, un instant, de nous poser en exemples, et sommes très reconnaissants au Comité d'avoir bien voulu admettre notre prose, en souhaitant qu'elle puisse servir à quelque chose un jour.

Nécropole gauloise de Poix (Marne)

Lieuxdits : *Les Ecoutrets, Le Montant du Chemin d'Auve*
Le Montant des Noyers

I

Depuis longtemps nous avons résolu de faire des recherches dans la commune de Poix. Ce territoire semble, en effet, avoir eu autrefois quelque importance, puisqu'il a donné son nom à une antique voie qui relie, en droite ligne, Châlons à Varimont, Vieil-Dampierre et au delà, en coupant, à peu de distance de Poix, la voie romaine de Reims à Bar-le-Duc ; il existe, de plus, à une centaine de mètres du village, un grand tumulus, fouillé sans grand résultat par ordre de l'Empereur Napoléon III ; enfin M. Morel y a exploré un cimetière gallo-romain.

Sachant, par expérience, que les fouilles faites pour M. Morel n'avaient pas toujours été très complètes, nous allions le 9 mars 1913 à Poix, pour y reconnaître l'emplacement gallo-romain (Voir Figure n° 1). Il nous fut indiqué par des habitants, mais se trouvait complètement ensemençé. L'après-midi n'étant pas très avancée, nous décidons de parcourir les collines environnantes.

L'une d'elles surtout, était tentante. C'est celle au pied de laquelle Poix est bâti, et que suit le chemin reliant le village à la voie romaine près de la Petite Romanie. (Voir Fig. 1).

Nous ne tardions pas, en sondant un champ, à trouver des foyers. Peu après, je ramassais sur le sol un débris de vase gaulois ; nous reprenions nos sondages avec d'autant plus de confiance, et, à la chute du jour, nous trouvions enfin une fosse, d'ailleurs intacte.

A l'heure actuelle, nous avons exploré la colline sur une longueur d'environ 500 mètres et une largeur de 180 et n'espérons plus trouver grand chose au delà de ces limites. C'est pourquoi nous avons décidé de publier dès maintenant le résultat de nos recherches.

II. — Les Sépultures

Elles sont réparties irrégulièrement, généralement assez éloignées, sauf en deux régions où elles sont notablement plus serrées.

Leur orientation, comme la colline, est Sud-Ouest-Nord-Est sauf pour six, qui sont Nord-Ouest-Sud-Est, et six Ouest-Est.

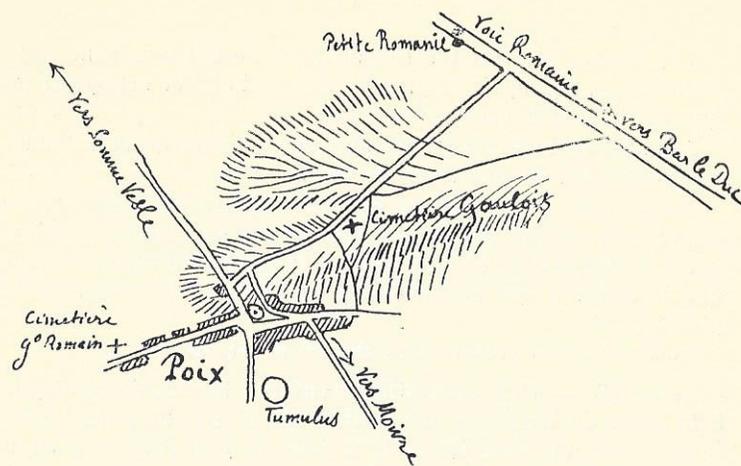


Fig. 1 Emplacement du cimetière gaulois
de Poix ($\frac{1}{50.000}$)

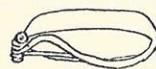


Fig. 2

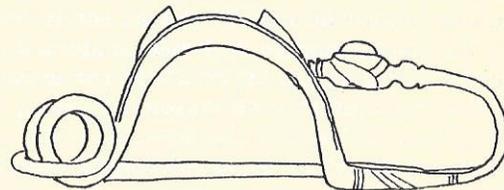


Fig. 3

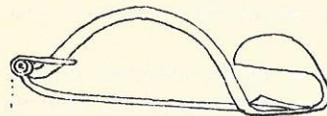


Fig. 4

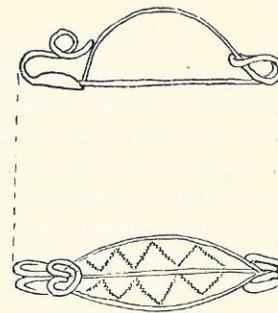


Fig. 5

Les tombes intactes (29 sur un total de 62) dominant dans la partie de la nécropole la plus proche de Poix, et manquent presque totalement à l'autre extrémité.

Les sept ou huit tombes les plus rapprochées de Poix, intactes, ne contenaient aucune trace de vase.

Nous avons eu le tort de ne pas toujours les mesurer. Nous pouvons du moins donner les conclusions suivantes : fosses très peu profondes, 0 m. 70 en moyenne, et généralement plus longues que le cadavre, qui ne touche ni en tête ni aux pieds. Largeur plutôt faible.

Quelques-unes présentaient des encoches. Ce sont :

Fosse 18. — Une excavation d'environ 50 cm de profondeur à la place du bassin et des jambes qui n'existent plus. Le reste intact, avec un vase intact à la tête. Il y a peut-être eu une fouille antérieure.

Fosse 22. — Une encoche vide dans le coin gauche en tête. Cette partie a pu être fouillée antérieurement.

Fosse 61. — Dans le premier tiers du côté de la tête, la fosse a une largeur de 1 m. 50 et 1 m. sur le reste.

Un certain nombre de fosses notablement trop grandes pour le cadavre (les n^{os} 26, 31, 32, 37, 50 par exemple) ont été partiellement comblées avec du crayon, soit aux pieds, soit le long d'un côté, soit tout autour. La fosse où a été trouvée une épée était dans ce cas, et l'épée complètement dans la craie.

Mais, dans la plupart des cas, le remplissage était en terre foncée, brun rougeâtre et parfois jaunâtre plutôt que noire.

Nous n'avons trouvé que trois fosses doubles, toutes en profondeur.

Pas de fosse à char, pas même de tombe entourée d'un fossé

Il existe pourtant un grand fossé circulaire, à l'intérieur duquel nous n'avons trouvé aucune dénivellation. Nous en avons ouvert une faible partie, et trouvé un fragment de fémur.

L'emplacement du mobilier dans les tombes donne lieu aux constatations suivantes :

Les vases souvent en tête ; le reste du temps à droite et aux pieds ; les couteaux à la main droite et généralement la pointe dans la main, ou parfois aux pieds avec un os d'animal ; les fibules et torques comme de coutume ; les bracelets, dans six cas, sont uniques, contre sept cas où il en a deux ; uniques, ils sont quatre fois au bras droit, deux fois à gauche ; l'épée est le long du côté droit ; le bouclier couvre la poitrine ; les poignards sont en travers sur les cuisses ou les jambes.

III. — Le Mobilier funéraire

1) BIJOUX.

Torques : 1 grand, entièrement fermé ; 2 à crochet ; 2 à gros tampons ; 3 1/2 à petits tampons ; 1 en fer, à motif central de bronze formé de 3 cercles ajourés tangents entre eux et à la tige. (Voir Fig. 7). L'un est orné de stries circulaires. Un autre porte des groupes de 3 traits fins. Un porte une large spirale de 3 traits séparée par de fines hachures. Trois sont recouverts d'une spirale continue à faible relief.

Bracelets : 4 fermés, 16 ouverts.

Les ornements sont : deux fois, des zones gravées en traits fins ; 4 fois, de petits tampons avec torsade en relief ; 1 fois, un renflement à cupule ; 2 fois, trois renflements à cupule ; 3 fois, trois renflements séparés chacun par 2 S en relief ; 1 fois, de gros anneaux séparés par des renflements ; 1 fois, le bracelet représente un serpent à nombreux replis.

Fibules : 16 en bronze, de la forme connue de La Tène, dont 2 avec corail. (Fig. 3). 7 en fer, même forme ; 1 en bronze à timbale. (Fig. 2). 1 en bronze, à arbalète et extrémité terminée en timbale. (Fig. 4). 1 dont l'arc est formée d'une plaque et non d'un fil. (Fig. 5). Deux paires sont réunies par une chaînette de bronze d'environ 20 centimètres ; une fibule porte une chaînette analogue.

Pendeloque. Il a été trouvé un fragment de corail, d'une longueur de 4 cm, d'un diamètre d'environ 5 $\frac{m}{m}$, et percé de bout en bout.

2) ARMES.

Couteaux : Tous en fer à manche de bois, sauf un à manche d'os (Fig. 13) et un à manche de fer (Fig. 12) ; 3 ont une soie plate de la longueur du manche et 3 ou 4 rivets ; 14 une courte soie plate avec, généralement, 2 rivets ; l'un a le bout de la lame recourbé à angle droit comme une serpette (Fig. 13 bis).

Poignards : L'un est un simple grand couteau à courte soie plate, mais il était placé en travers des jambes, et accompagné de deux boutons de bronze (Fig. 6) qui ornaient le baudrier ou la bélière. L'autre est figuré au tiers (Fig. 14) et accompagné de trois anneaux de bronze.

Épée : Une seule. Longueur totale 0 m. 70. Lame seule 0.61. Soie 0 m. 09. Largeur 0,042 diminuant dans le dernier tiers vers la pointe (Voir Fig. 15). Trois anneaux en fer le long et à droite de l'arme.

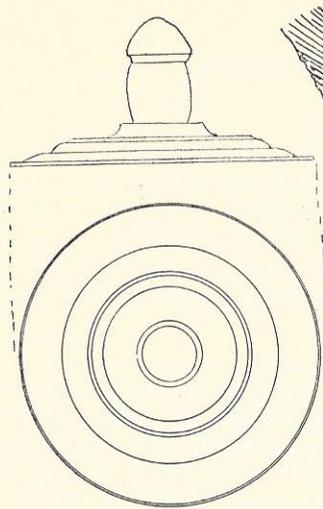


Fig. 6

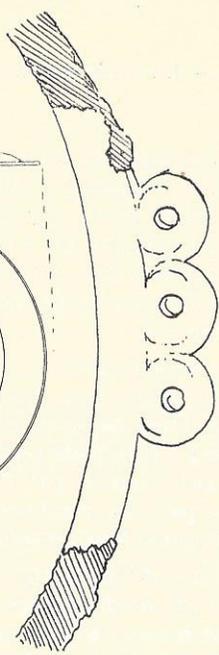


Fig 7

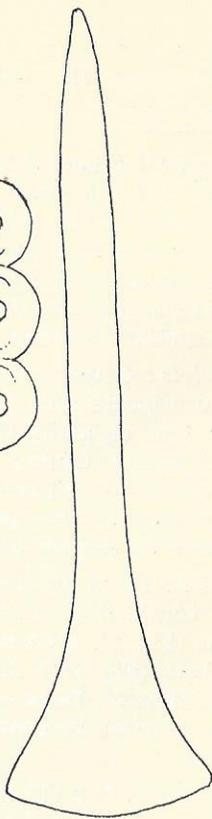


Fig. 9 1/2 gr



Fig 8

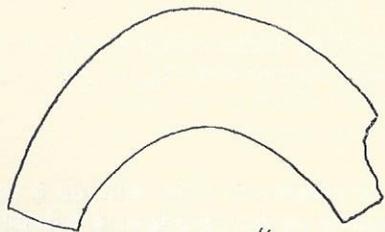


Fig 10 1/2 gr.

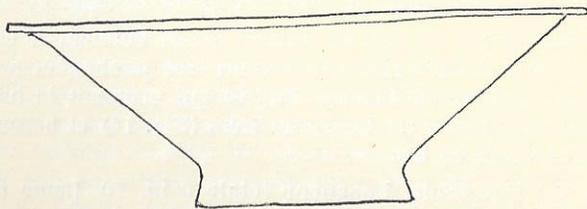


Fig 11 1/2 gr

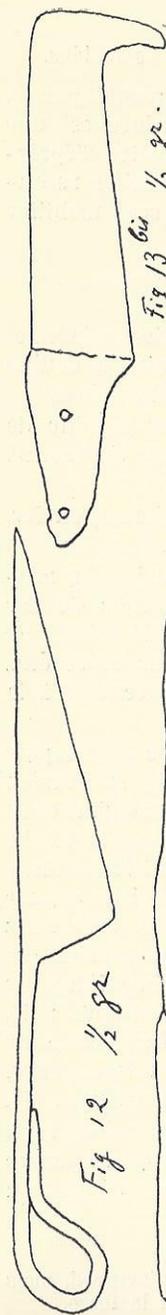


Fig 12 1/2 gr

Fig 13 6in 1/2 gr.

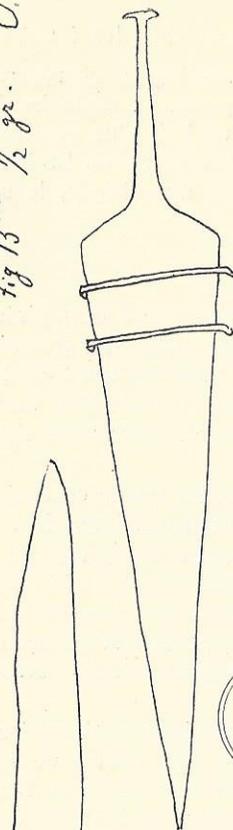


Fig 13 1/2 gr

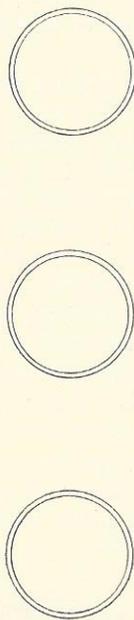
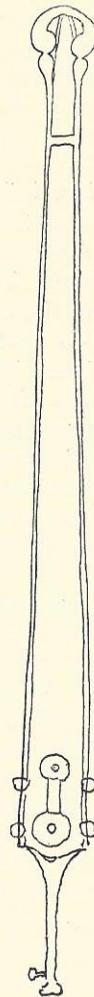


Fig 14 1/3 gr



Longueur totale 0,70 Same 0,61 Size 0,09 Fig 15

Lances : Sept, une fois trois ensemble, les 4 autres isolées.

Bouclier : Un seul, trouvé avec l'épée, et représenté par la bordure en fer de la partie supérieure. Cette bordure est une gouttière qui enserrait un bord en bois d'un centimètre d'épaisseur environ, et légèrement cintrée en ogive. Le bouclier recouvrait la poitrine du mort. C'était, avec l'épée, le seul mobilier de la tombe, intacte.

3) OBJETS DIVERS.

La pince à épiler est représentée par 5 exemplaires généralement brisés ; il en est de même pour les grattoirs à double pointe, 4 exemplaires, dont l'un a encore son manche en os.

La Figure 8 représente, grandeur naturelle, une aiguille de bronze du type des palafittes. (Voir DÉCHELETTE, *Age du bronze*, pages 151, 152).

La Figure 10, en 1/2 grandeur, un rasoir en croissant, en fer, que recouvrait la coupe de terre noire (Figure 11).

Une fosse, malheureusement violée de la tête au bassin, renfermait justement au bassin toute une série d'outils de fer emmanchés dans du bois, qu'il n'est pas possible d'identifier. Ils ressemblent assez à des ciseaux, gouges et poinçons. Avec eux, plusieurs manches en os et une spatule en os représentée à la Figure 9.

Quelques anneaux de fer ou de bronze, dans des fosses partiellement violées, doivent avoir fait partie de la suspension d'un poignard. Il reste à signaler cinq pièces de fer, qu'un coup d'œil à la Figure 16 suffit à décrire et à situer dans la tombe intacte où ils ont été trouvés et dont ils constituaient le seul mobilier. Nous laissons à de plus perspicaces le soin de leur donner un nom. Comme pièces de comparaison, signalons les ferrements trouvés à Dommartin-Létrée, actuellement en possession de l'instituteur de cette commune, et que M. Nicaise qualifiait de jambières, mais qui ne sont pas absolument identiques ; M. l'abbé Favret a également trouvé, au Bois Bauchet, commune de Saint-Memmie, près Châlons, des pièces du même genre, mais placées sous le cadavre, l'ouverture en haut, et en ligne (1).

En tout cas nous ne pensons pas que ces restes soient ceux d'un carquois, comme d'aucuns en ont émis l'idée, car aucun texte, nulle trouvaille, n'ont signalé l'usage d'arcs, flèches ou carquois chez les Gaulois.

(1) M. Roland a trouvé des ferrements analogues à Villevenard, mais nous n'avons pu connaître leur emplacement exact dans la fosse.

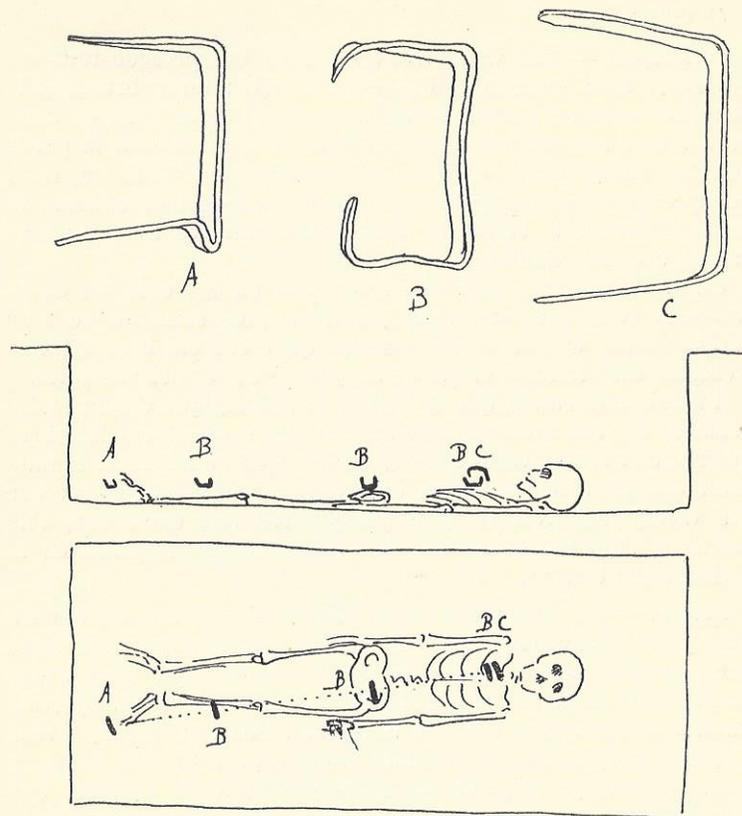
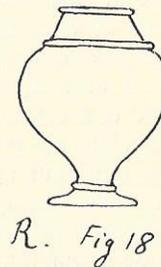
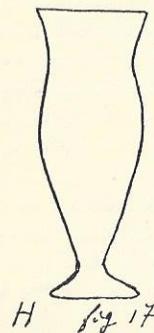


Fig 16 1/2 gr.



4) CÉRAMIQUE.

Technique. — Les vases trouvés à Poix ont presque tous été fabriqués à la manière gauloise habituelle : terre brune, grisâtre ou noirâtre, parfois assez lustrée, mal cuite. Rien de nouveau à dire sur ceux-là ; mais quelques-uns présentent la particularité remarquable d'avoir été certainement faits au tour, quoique parfaitement gaulois par leurs formes, leur cuisson, la matière première, et placés dans des sépultures avec d'autres vases purement Gaulois.

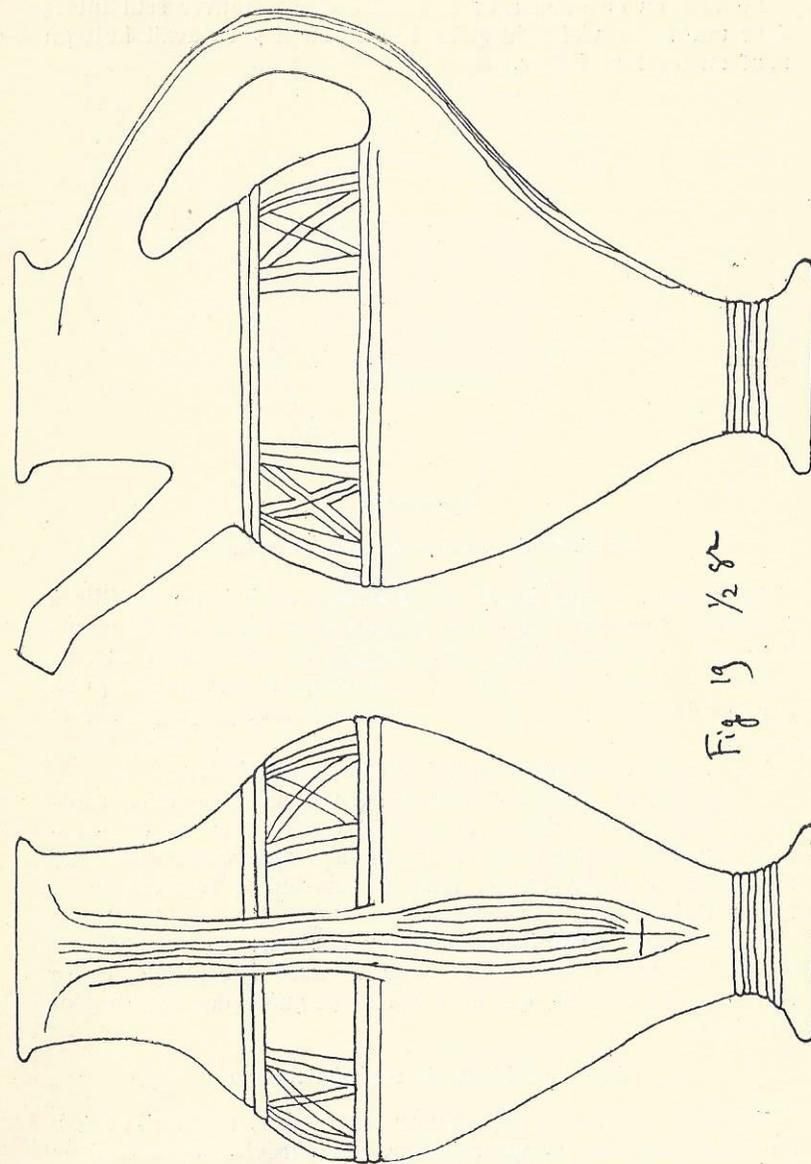
Ces vases tournés sont de la forme a au a°, sauf un de la forme R (voir plus loin). La partie la plus saillante de leur carène forme une sorte de moulure qu'il eut été bien difficile d'obtenir sans le tour, et qui se rapproche de formes romaines.

Il serait intéressant que la Société Archéologique Champenoise réunisse les observations précises de tous ceux de ses Membres qui ont trouvé des vases tournés de l'époque de La Tène. Il faudrait connaître le lieu de la trouvaille, la forme et la couleur des vases, pour voir s'il y a quelque relation, entre eux, s'ils sortaient d'une même officine, et s'ils ont pu être inspirés par la civilisation romaine.

Forme. — La forme des vases, pour chaque fosse, est donnée dans une colonne spéciale du tableau publié plus loin. Nous nous sommes servis, pour cela, de la notation que nous avons adopté pour la description de la Nécropole de Sogny-Mairy (voir numéro de décembre 1913 de la Revue). Pourtant nous y avons ajouté deux types qui méritent de rester à part. Ce sont la forme Hanap ou tulipe (Fig. 17) désignée par la lettre H, alors que nous le faisons rentrer dans la forme A°. Et la forme R (Fig. 18) quoique dérivant aussi de A°, parce que ce sont des vases typiques, toujours plus ou moins roses, à col rétréci, panse bombée, grand pied et moulures.

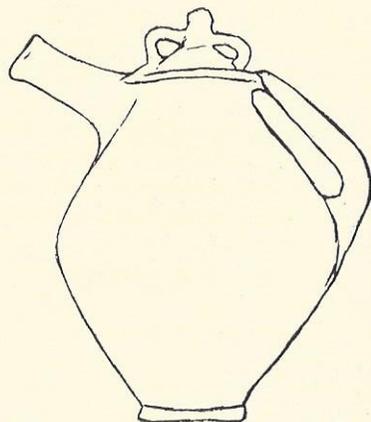
il suffira donc au lecteur, pour connaître toutes les formes de Poix, de lire le tableau des tombes en se reportant aux Figures 17 et 18 et à la figure des types de Sogny-Mairy. Il résulte de ce tableau que, par ordre de fréquence, les formes 13 A°, 10 a, 9 H et 9 A, 8 b et 8 b₁, 6 B, 5 c, 4 B°, 3 R et 3 a°, 2 C°, 1 C et 1 c₁°, aucun b° ni c°.

Il reste à signaler, au point de vue forme, la plus remarquable trouvaille que nous ayons faite à Poix. Il s'agit d'un vase en terre couleur chocolat que reproduit la Figure 19 en 1/2 grandeur. A comparer au numéro 1.055 (Fig. page 22) du Catalogue du Musée de Reims (1).



(1) Poterie, terre roux-jaunâtre, marbrée de terre noirâtre, Vase bi-turbiné, avec anse inclinée vers l'ouverture ; tube ressortant, légèrement aplati

Le vase en question a eu la chance de se trouver seul intact dans une fosse, violée jusqu'au bassin, où il y en avait huit ou neuf autres tous brisés.



N° 1.055 du Catalogue du Musée de Reims

Décoration. — Sur les 83 vases intacts ou brisés recueillis à Poix, une douzaine seulement étaient décorés. Les uns peints (Fig. 20) probablement en rouge, les autres incisés (Fig. 21). Le deuxième vase de la Figure 21, à partir de la gauche, est peint sur le col et le rebord, et incisé (ponctuation et peignage) sur la panse.

Les figures nous dispenseront de toute description.

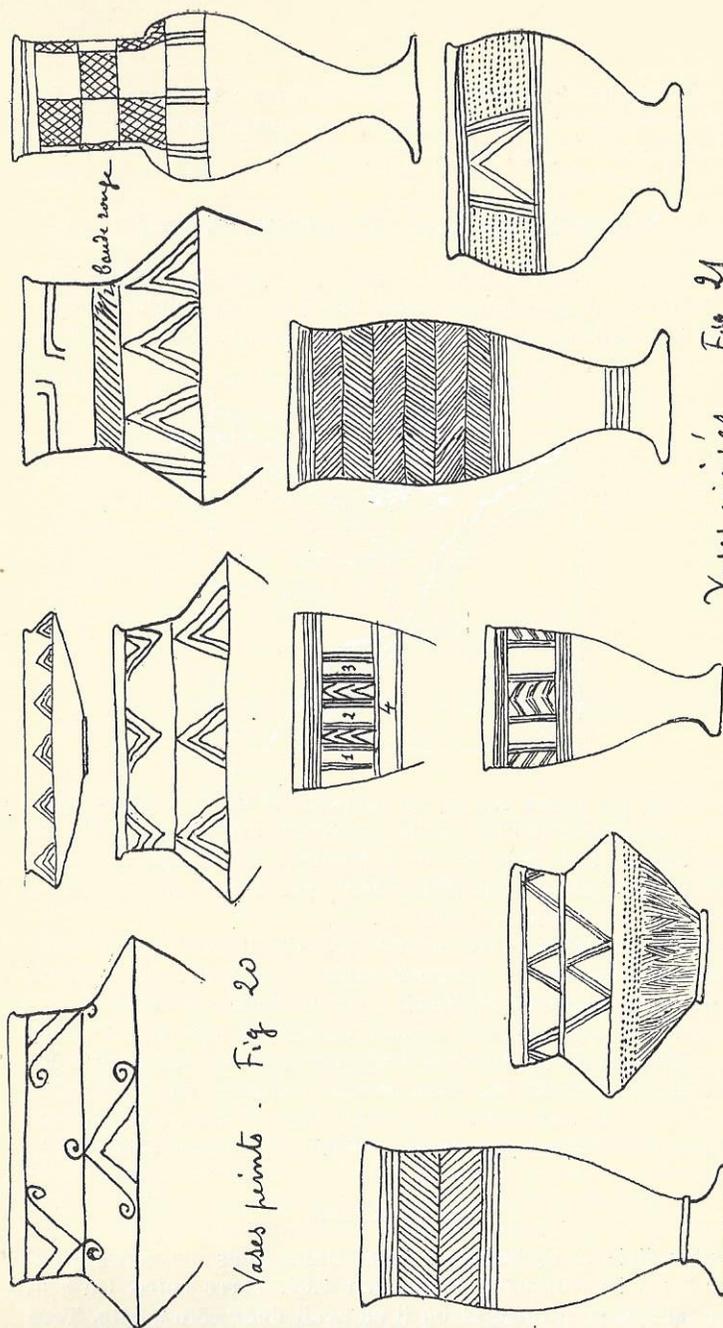
A signaler, en outre, un fragment de vase de pâte claire, extérieurement jaune brillant, et portant quelques restes de peinture rouge brillante. C'est un spécimen à rapprocher des vases analogues de Sogny-Mairy, mais il est seul à représenter ce type à Poix.

A remarquer aussi l'ornementation de l'anse du vase Figure 19. Le potier a certainement voulu styliser une feuille, chose rare chez les Gaulois, qui ne s'écartaient guère des motifs géométriques.

IV. — Tableau de renseignements

Nous n'y avons pas fait figurer les tombes, mêmes intactes, qui ne contenaient aucun mobilier. Les abréviations sont dans la colonne sexe : H homme, F femme, E enfant, et dans les

sur son sens vertical ; couvercle à double ajour. — Haut. 320 mill. ; diam. à l'ouvert, 100 mill., à la panse 225 mill., à la base 80 mill. ; long. du tube d'écoulement 90 mill. — Trouvé à Aussonce, Heudit Mont-Chauchet. — Don G. Logeart.



Bande rouge

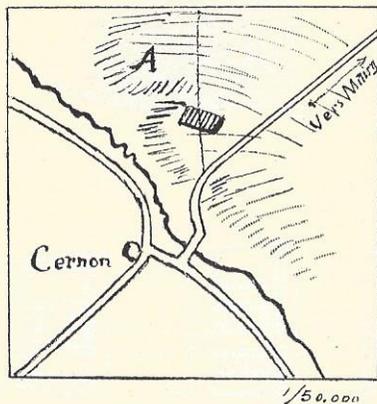
Vases incisés Fig 21
Les bandes 1 à 4 peintes en rouge

Vases peints - Fig 20

colonnes fibules, bracelets, torques, anneaux : B bronze, F fer.
Les numéros des fosses violées antérieurement sont précédées du signe —. (Voir plus loin, p. 38-39.)

Nécropole Gauloise de Cernon (Marne)

Au cours de 1912, faisant des recherches sur les collines bordant la Coole, nous relevions dans un champ de seigle quelques fosses, à l'emplacement hachuré sur le croquis ci-dessous. Nous



apprenions, en même temps, qu'au point A de ce croquis avait été trouvée autrefois une tombe contenant, avec le squelette, un grand vase et une épée de fer à fourreau de bronze (ces deux objets remarquables sont maintenant, grâce à la générosité de M. Schmitt, au Musée de Châlons).

Au mois de février 1913, nous venions fouiller l'emplacement. Nous ne tardions pas à apprendre que ce travail avait déjà été fait, pour le compte de M. Nicaise, par un habitant de Fontaine-sur-Coole, et que celui-ci n'avait ouvert qu'une vingtaine de fosses. Le travail ne fut pas long, car il nous fut impossible d'en trouver plus de 18. Nous avons renouvelé nos recherches en avril-mai, au moment de la pousse des céréales, sans succès ; et nous considérons ce petit cimetière comme entièrement épuisé.

Les Sépultures

Toutes dirigées de l'Ouest à l'Est. Dimensions moyennes : longueur 2 m., largeur 0.60, profondeur 0.80. Terre noire. Un seul corps, sauf dans la fosse 11 où il en avait deux côte à côte. Tous les squelettes allongés sur le dos, les bras le long du corps. L'un avait la jambe droite un peu fléchie, sans raison apparente.

Aucune tombe n'était intacte. A l'une, il manquait le bras gauche et l'avant-bras droit ; à une, le bassin, les cuisses et les jambes ; 4 n'avaient d'intacts que les jambes et les pieds ; 6 les pieds seulement ; 6 enfin étaient fouillées d'un bout à l'autre, avec quelques fragments de squelette en place.

Étant donné le petit nombre de ces tombes et leur pauvreté, nous n'en donnons pas un tableau, comme pour les autres nécropoles, mais la liste suivante :

Le Mobilier funéraire

- Fosse 1. Deux anneaux de fer. 4 vases (H A° 2 b₁).
- Fosse 2. — 3 anneaux fer, un couteau, 6 vases (b₁, A H C° 2 B₁).
- Fosse 3. Deux vases (A c).
- Fosse 4. — 3 anneaux fer. 4 lances dont une virole de bronze en spirale, un stylet fer à manche d'os. 5 vases (A 2 A° 2 b₁).
- Fosse 5. Une lance. 1 vase b₁.
- Fosse 6. Trois vases (a° A° b₁).
- Fosse 7. Deux vases (A).
- Fosse 8. Un vase A.
- Fosse 9. Quatre vases et une agrafe bronze (HCA a).
- Fosse 10. Un vase A.
- Fosse 11. Quatre vases (C° H B b₁) et une tête d'oiseau en terre.
- Fosse 12. Une lance, plusieurs vases.
- Fosse 13. Rien.
- Fosse 14. Quatre vases (A..)
- Fosse 15. Plusieurs vases.
- Fosse 16. Plusieurs vases (b₁..).
- Fosse 17. Trois lances, plusieurs vases.
- Fosse 18. Un fragment de vase.

De tous ces vases, cinq seulement étaient intacts. La plupart de ceux dont nous donnons la forme (toujours la même notation) ont pu être reconstitués. Lorsque nous n'indiquons aucune forme, c'est que celle-ci n'a pu être reconnue.

Les formes par ordre de fréquence, sont : 9 b₁, 8 A, 4 A° et 4 H, 3 B, 2 C°, et un exemplaire de C, a, c, a°. Les formes b, B°, b°, c°, R, manquent.

Les vases à décor sont représentés aux figures 25 (vases peints) 26 (vases à traits incisés) et 27 (vases peints en haut, et ponctués ou peignés en bas). Le premier vase de la figure 25 appartient à la série jaune à bandes rouges brillantes signalée à propos de la nécropole de Sogny-Mairy. Il reste à signaler les deux seuls objets dignes de remarque que la nécropole de Cernon nous ait donnés :

1° Une feuille de bronze incomplète, ornée de deux rangs de perles au repoussé, qui avait entouré la hampe d'une lance à la manière des bandes de papier sur un mirliton. Il n'y a pas de doute à ce sujet, la

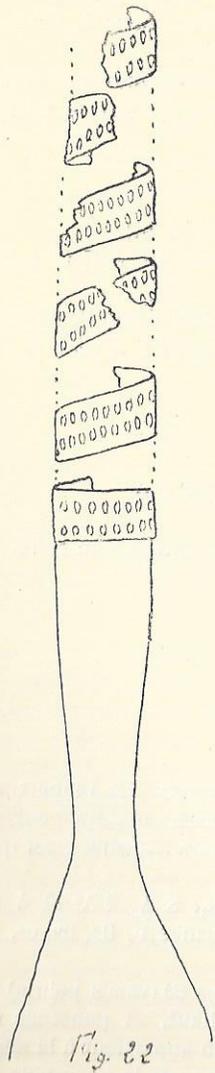


Fig. 22

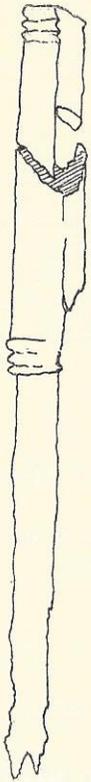


Fig. 23

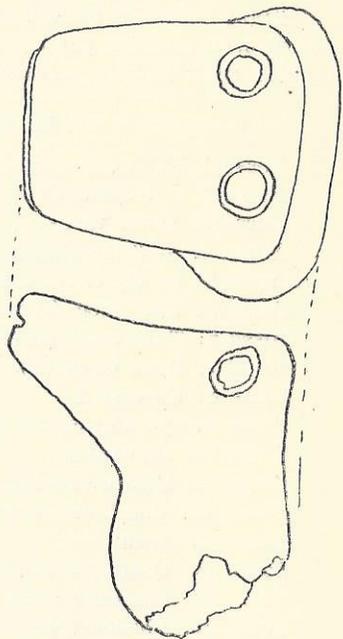


Fig. 24

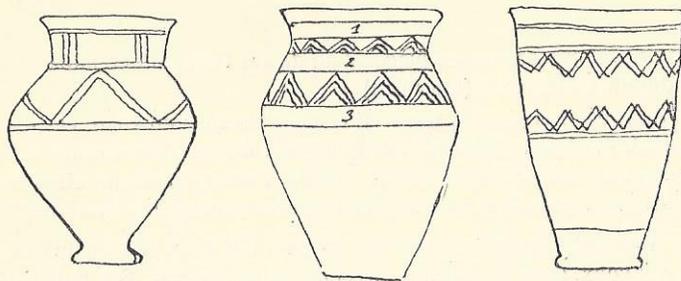


Fig. 25
Les bandes 1, 2, 3 peintes en rouge

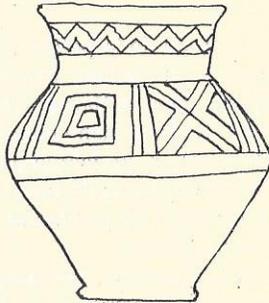
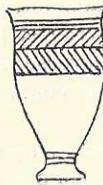
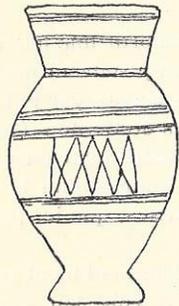
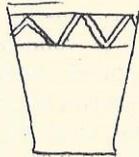
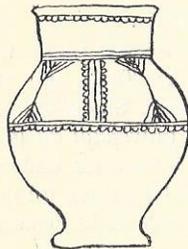
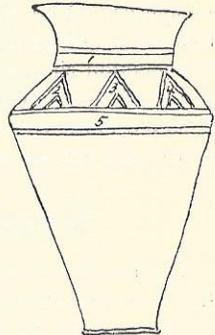
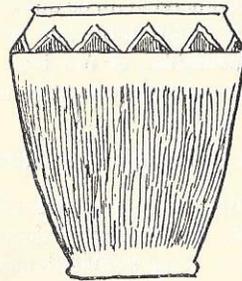
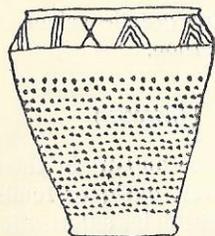


Fig. 26



Les bandes 1 à 5 peintes en rouge

Fig. 27

feuille ayant été trouvée en place, et un de ses fragments tenant encore à la douille de la lance (figure 22).

2^e Une tête d'oiseau en terre. Elle a fait partie d'un vase, car le cou est brisé, et c'est la parfaite reproduction, un peu réduite, de la tête du vase bien connu trouvé par M. l'abbé Favret au chemin des Dats Saint-Memmie). Tout le reste du vase, malheureusement, avait disparu.

La figure 24 reproduit ce curieux débris. Les deux cercles du dessus sont les yeux. Ceux du profil représentent les oreilles. Sur l'oiseau de M. l'abbé Favret ces « oreilles » sont triangulaires.

Nous ne ferons pas de digression au sujet de ces vases zoomorphiques ; le volume de M. Déchelette sur La Tène, qui paraîtra prochainement, sera beaucoup plus instructif. Signalons, comme rapprochement, un vase du Musée de Reims provenant de la collection Coyon, et un vase récemment donné au musée de Châlons par M. Schmitt. Il n'ont d'ailleurs de commun que l'intention du potier.

La figure 23 représente le stylet à manche d'os de la fosse 4.

Conclusion

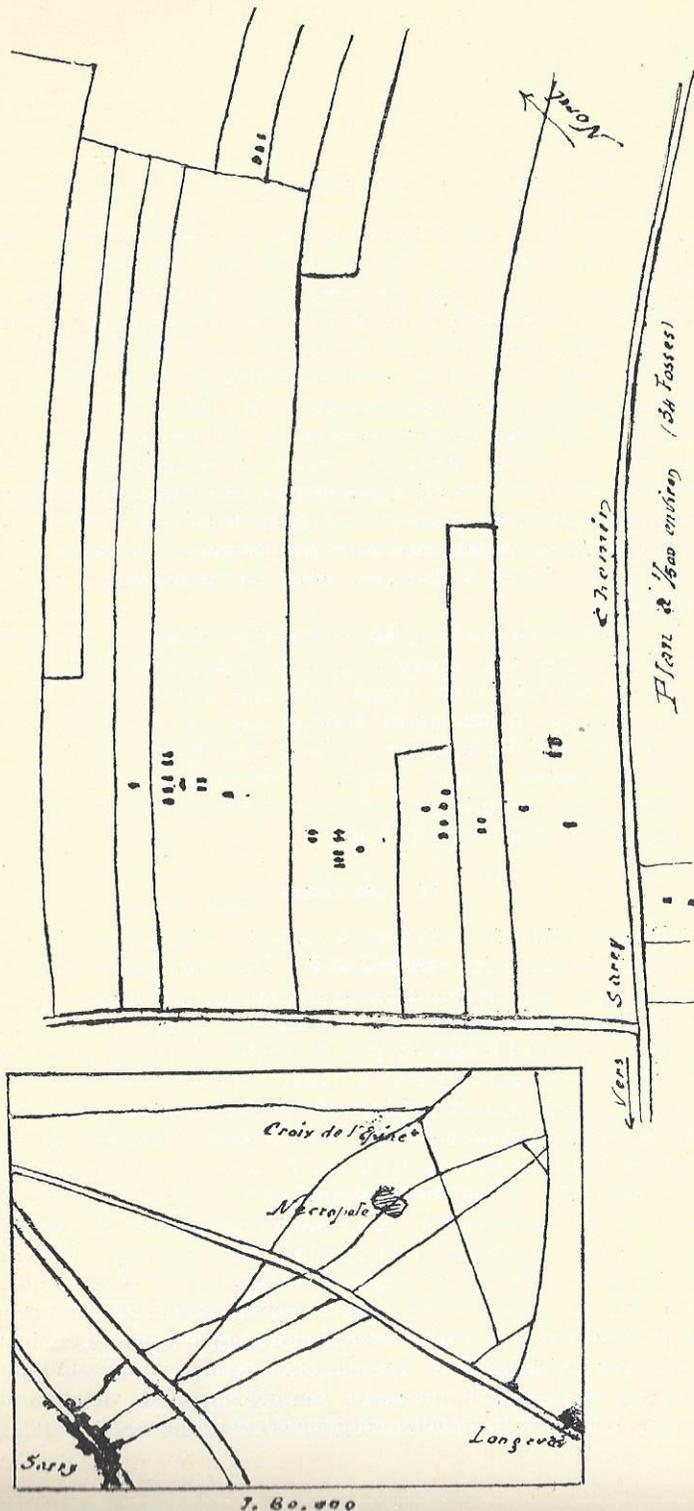
L'étude de la petite nécropole de Cernon fait ressortir une fois de plus le vandalisme avec lequel les fouilles ont été trop souvent pratiquées dans la Marne. Nos regrets sont augmentés encore par le fait que le très riche cimetière du Mont-Coutant, près de Cernon (voir Nicaise), a été fouillé par le même ouvrier et probablement encore plus mal, puisqu'il nous a dit avoir bouleversé les tombes d'un bout à l'autre, à la pioche, et n'avoir conservé, comme vases, que les plus beaux intacts.

Ici, du moins, les ravages de ce brave homme inconscient n'ont pas dévasté, généralement, le pied des fosses, quoiqu'il l'ait fait dans le seul cas où ce fut particulièrement désastreux, c'est-à-dire dans la fosse 11, où se trouvait le vase à tête d'oiseau ; mais, quand même la collection Nicaise aurait recueilli ce que nous n'avons pu retrouver, il n'en est pas moins très regrettable que cette dispersion rende impossible toute vue d'ensemble, et ôte leur plus grande valeur aux débris qui ont été et seront jamais trouvés à Cernon.

Nécropole Gauloise de Sarry (Marne)

Au printemps de 1913, parcourant les collines autour du lieudit La Croix de l'Épine, M. l'abbé Favret découvrait quelques tombes marquant dans un seigle. Nous demandions aussitôt les autorisations nécessaires, et fouillions cet emplacement en Juillet-Août. Il est situé sur la commune de Sarry au lieudit « Le Tabur et le Poirier doland », (il est à présumer que l'orthographe primitive de ce dernier mot fut « dolent »).

Voici la carte de la région et le plan du cimetière.



I. La Nécropole

En jetant les yeux sur le plan, on remarque immédiatement que les fosses sont distribuées avec une régularité bien rare dans les cimetières gaulois ; elles sont presque toutes groupées par paquets de 2 à 5, à des intervalles de 80 centimètres environ, et ces paquets sont eux-mêmes placés sur une ligne Nord Ouest-Sud Est perpendiculaire à la crête de la colline, contrairement à ce qui a lieu généralement. Peut-être y a-t-il d'autres groupes de sépultures en d'autres points de la crête du même mouvement de terrain. Des recherches ultérieures le diront. Mais, du moins, nous pouvons affirmer l'exactitude du plan des 250 à 300 mètres de crête que nous avons sondés, et déclarer qu'à plusieurs centaines de mètres, en deçà et au delà, aucune fosse ne marquait dans les champs. — Quelques pièces de terre, fort en dehors du plan, ont même été complètement sondées sans résultat.

Il faut remarquer que l'emplacement est fort éloigné de tout point d'eau actuel. C'est une preuve de plus de la disparition progressive des cours d'eau dans notre région. L'homme a néanmoins continué d'y vivre quelque temps après l'époque gauloise, car nous avons trouvé à proximité du cimetière un foyer à parois et au fond recouvert d'une couche d'argile battue, et contenant, avec les cendres, les débris d'un vase grisâtre enduits de vitrification, et qui ne peut être que gallo-romain ou postérieur.

II. Les Fosses

A l'exception d'une fosse d'enfant à angle droit des autres, elles sont toutes orientées les pieds vers le Sud-Est. Elles sont généralement de dimensions peu supérieures à celles du cadavre, et d'une profondeur moyenne de 60 centimètres. La terre du fond n'est pas très noire, sauf dans les 3 ou 4 fosses un peu profondes, et parfois elle n'est guère plus foncée que la terre de surface. Dans un cas, même, elle se trouvait complètement mélangée de cendres grisâtres et de morceaux de craie, comme un foyer. Mais il faut remarquer la forte proportion de fosses doubles (8 sur 34). De plus, ces doubles inhumations au lieu d'être simultanées, comme elles semblent l'être d'habitude, sont ici certainement successives, comme le prouve la disposition des squelettes et du mobilier. Nous en avons d'ailleurs relevé les plans. Souvent les débris du premier mort, et de ce qu'on déposa avec lui, se retrouvent soigneusement réunis dans un coin. Dans d'autres cas, une partie seulement du premier mort a été bouleversée par l'inhumation du second, et ce dernier étant resté intact il est bien évident qu'il ne s'agit pas d'une simple violation de sépulture. D'ailleurs le mobilier du premier se retrouve soit en place,

soit réuni dans un coin. Comment expliquer pourquoi les Gaulois, disposant de la surface d'une très grande colline, ont inhumé plusieurs des leurs dans de mêmes fosses, puisqu'il est bien prouvé qu'ils n'avaient pas l'intention de dépouiller les premiers occupants ? Peut-être cela tient-il simplement à ce que cela leur épargnait la peine de creuser de nouvelles fosses dans la craie ? En tous cas il est rare que cette coutume ait été signalée, proportionnellement, aussi fréquente qu'à Sarry.

Pour notre part, sauf peut-être une exception à Sogny, les fosses doubles que nous avons eu l'occasion d'ouvrir ailleurs semblaient toutes avoir reçu leurs morts simultanément.

Il reste à signaler quelques irrégularités :

Dans une fosse, les 4 vases étaient placés, à hauteur de l'épaule gauche, dans une niche creusée un peu au dessus du niveau du fond.

Dans une autre, double, le second cadavre étant trop grand pour la fosse, on avait creusé la craie dans le coin droit pour loger les pieds.

Enfin une grande fosse, double aussi, présentait :

a) Un agrandissement à 20 centimètres du fond environ, pour loger la tête et les épaules du second inhumé.

b) Un puits conique au coin droit des pieds, pour loger la panse d'un très grand vase (lequel aurait pu tout de même tenir dans la fosse, profonde).

c) Deux rigoles en travers, l'une sous les épaules, l'autre sous les jambes du premier inhumé, se terminant dans les parois des côtés par de petites niches vides. Les plans de cette fosse ont été naturellement relevés en détail.

III. — Le Mobilier.

§ 1. PARURES.

La lecture du tableau par fosse, ci-joint, indique qu'il a été trouvé à Sarry :

3 torques (et les traces d'un 4^e) en bronze.

13 bracelets de bronze et 2 en fer (et les traces d'une paire en bronze).

4 fibules de bronze et 3 en fer (plus deux débris).

4 boucles d'oreille en bronze.

1 bague en bronze.

1 anneau de verre blanc.

1 perle pendeloque de verre.

Les seuls objets à signaler sont :

Les boucles d'oreille (fig. 30) qui sont constituées par des fils de bronze plus ou moins gros et terminés en pointe, et non par des feuilles repliées sur elles-mêmes.

La perle de verre (fig. 31) jaune, avec 8 yeux bleus, entourés de zones irrégulières blanches et bleues. Cette perle, ayant été brisée, a été raccommodée par un fil de bronze qui en fait le tour et se termine en spirale aplatie.

Un torque fermé, constitué par une lame de bronze très aplatie et d'un diamètre externe de 22 centimètres, porte un ornement central remarquable.

La (figure 32) abrège la description. Les trois points hachurés sont des alvéoles autrefois occupées par des cabochons de corail dont un seul subsiste encore. Le motif ornemental consiste en deux têtes d'oiseaux (cygnes probablement) reliées par l'image du soleil. C'est du moins l'interprétation qu'a acceptée M. DÉCHELETTE, à qui nous avons communiqué cette trouvaille. Elle prouverait la persistance du culte et des emblèmes du soleil, tels qu'on les trouve déjà à l'âge du bronze.

On a trouvé deux torques portant des figurations de même ordre et cités par A. NICAISE (*Le tumulus de la Motte d'Attancourt*, Haute-Marne, dans *l'Homme*, 1884, fig. 35 et 36), et par J. MORTILLET (*Origines de la chasse, de la pêche et de l'agriculture*, fig. 146 et 147).

Sur ces deux torques, le symbole solaire est plus complet, il y a encore un rudiment de barque (Cf. DÉCHELETTE, *Age du Bronze*, fig. 195).

Enfin, il a été trouvé dernièrement à Ville-en-Tardenois un torque orné de quatre têtes de canards, qui a été présenté à la dernière réunion de la Société, et dont j'ai fait l'acquisition.

§ 2. ARMES.

5 couteaux, dont un avec 3 anneaux de fer. Sauf ce dernier, qui est bien un poignard se portant avec un ceinturon ou un baudrier, ce sont plutôt des outils que des armes. Plusieurs se trouvaient à côté d'os d'animaux. Le manche en bois de l'un d'eux est assez bien conservé.

§ 3. OBJETS DIVERS.

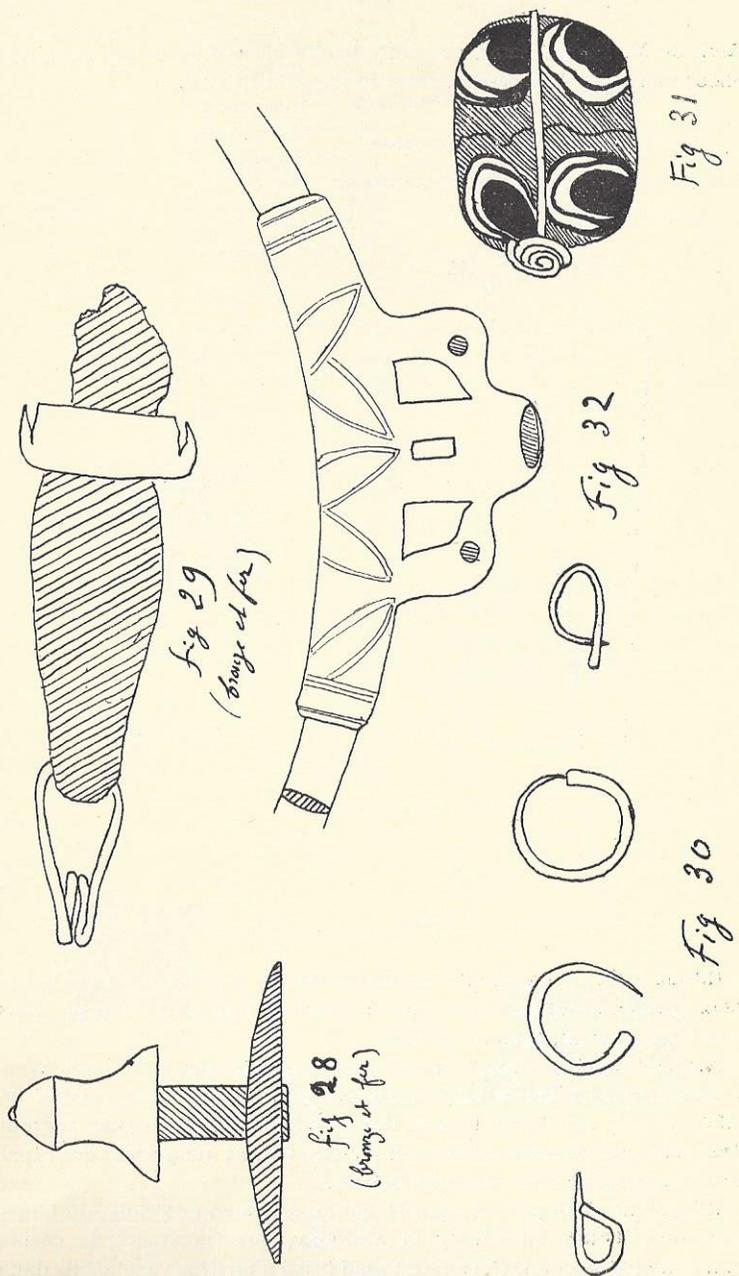
Un bouton bronze et fer (fig. 28.)

Une agrafe de ceinture, bronze et fer (fig. 29).

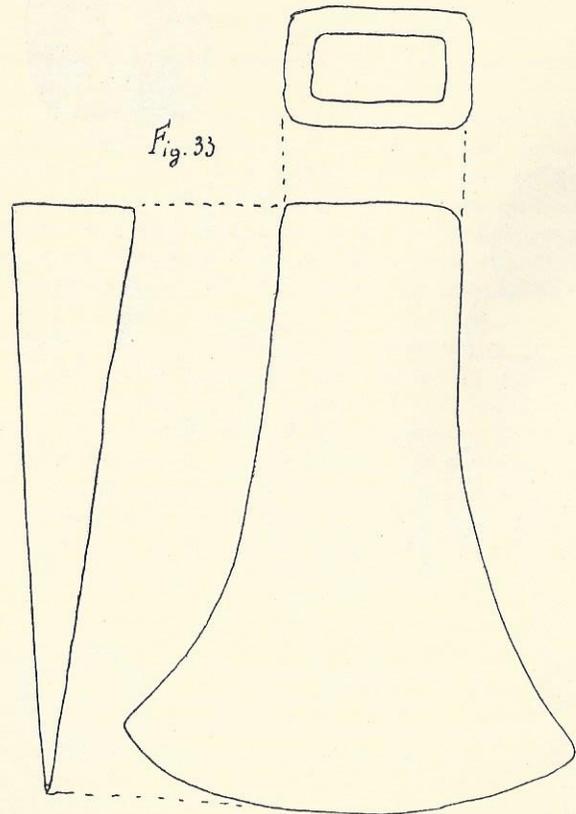
Quelques débris de chaînette. Ces deux objets venant de la même fosse.

Une pince à épiler en fer, incomplète.

Une hache en fer (fig. 33) qui a le triple intérêt d'être fort rare, d'avoir exactement la forme des dernières haches de bronze, et d'avoir été trouvée dans la tombe intacte d'une jeune fille (avec torque, etc.). De plus, aucune trace de bois dans la douille, et l'ouverture de celle-ci étant placée contre la paroi de la fosse, il est bien certain que le fer a été déposé sans manche. Il en résulte, et c'est



l'avis de M. DÉCHELETTE, que cette hache est votive, ce qui constitue encore une survivance des cultes de l'âge du Bronze.



Citons enfin un fragment de résine noire, de la grosseur d'une petite noix aplatie. Nous en avons trouvé aussi un fragment allongé dans une fosse, à Poix, sous un genou.

A défaut d'éclaircissements complets sur cette matière, nous pouvons signaler un des usages auxquels elle servait: nous avons en effet trouvé, une fois à Poix et une fois à Sarry, des vases portant des échancrures accidentelles au bord du col, et qui avaient été réparés au moyen de cette sorte de mastic.

Rappelons, à ce propos, que M. Fallot a trouvé autrefois, au cimetière des Varilles entre Bouy et Vadenay, des fragments de résine dans une petite coupe (formée du pied brisé d'un gros vase). Mais dans ce cas, c'était peut-être une sorte d'encens.

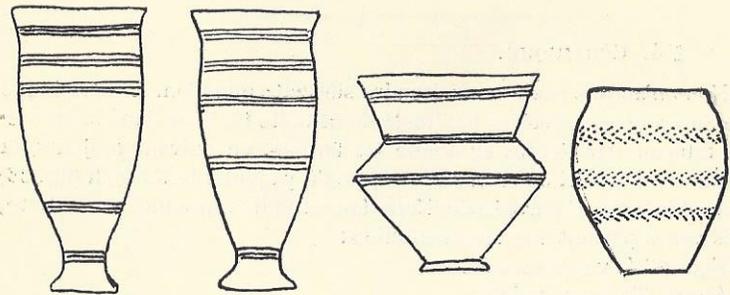


Fig 34

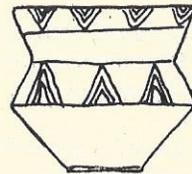
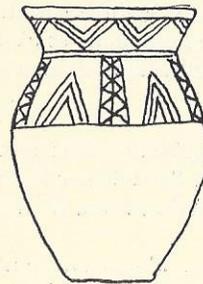


Fig 35

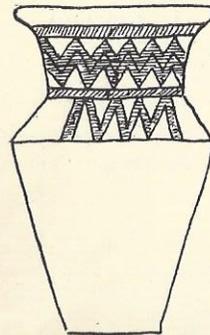


Fig 36

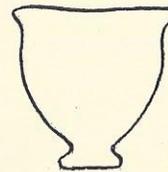


Fig 38
Type 2

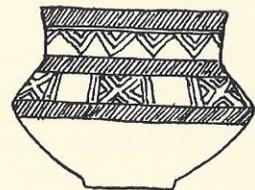


Fig 37

§ 4. CÉRAMIQUE.

Nous n'aurons pas à nous étendre sur cette question. La céramique de Sarry a les caractères habituels de celle de La Tène dans la Marne. Le tableau par Fosses en donne les formes, en suivant toujours la même notation. Nous avons seulement dû y ajouter la forme h (fig. 38) qui est la forme H surbaissée. Nous donnons une reproduction, réduite, des vases portant une ornementation :

Figure 34, vases incisés.

Figure 35, vases peints.

Figures 36 et 37, vases jaunes à bandes rouges (en hachures).

Sur le premier, les dessins sont incisés. Sur le second, ils sont peints. Le second (fig. 37) appartient à la série des vases jaunes à peinture rouge brillante que nous avons déjà signalée à propos de la nécropole de Sogny-Mairy ; nous en avons trouvé également un, de même forme, à Cernon, et un petit débris à Poix. Malheureusement, ils sont toujours brisés en un grand nombre de fragments, et c'est peut-être ce qui explique leur absence dans les collections et musées que nous connaissons.

A Sarry, les vases, souvent uniques, sont généralement aux pieds et à droite. Dans deux ou trois cas, à gauche. Une fois sur les jambes, une fois à l'épaule gauche, une fois à la main droite. Et très rarement intacts.

La forme assiette, généralement fréquente, n'est représentée que 6 fois. L'une d'elles contenait des ossements d'un oiseau de la taille d'une petite poule.

Les formes, par ordre de fréquence, sont : 9 b₁, 7 A, 6 a et 6 b, 5 B, 4 C^o et 4 H, 2 A^o, 1 B^o et 1h. Les formes C, c, a^o, b^o, c^o, R manquent.

L. BÉRARD.

CIMETIÈRE GAULOIS DE SARRY

NUMÉROS DES FOSSES	NUMÉROS DES FOSSES	OBJETS DIVERS	TYPES DES VASES	ANNEAUX	COUTEAUX	BOULES D'OREILLE	TORQUES	BRACELETS	FIBULES	VASES	SEXE	FOSSÉS DOUBLES	NUMÉROS DES FOSSES
1	1	—	b. 2 H.	—	—	—	—	Trace	—	3	F ?	1	1
2	2	—	A ^o , 2 A., 2 b.	—	—	—	—	—	debris F	5	H	1	1
3	3	Bouton bronze et fer.	2 a., 2 bi.	—	—	—	—	2 B	1 F	4	FH	1	1
4	4	—	a. C ^o , 2 A.	—	—	1 B	—	—	—	Plus	H	—	—
5	5	Agrafe de ceinture, débris de chaînette.	bi.	—	—	—	Trace	—	—	4	F	—	—
6	6	—	B.	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—
7	7	—	à pieds.	—	—	—	—	2 B	—	Plus	—	—	—
8	8	—	A., b.	—	—	—	—	2 B	—	1	—	—	—
9	9	Pince à épiler, fer, incomplète.	—	—	—	2 B	1 B	—	—	2	F	—	—
10	10	—	—	—	—	4 B	—	—	—	2	EF	1	—
11	11	—	—	—	—	—	—	—	—	2	FH	1	—
12	12	Petle verre, jaune, blanc, bleu.	B ^o , C ^o , H., A., 2 bi.	—	—	—	—	2 B	1 B	10	—	—	—
13	13	—	a. bi.	—	—	—	—	1 F	—	2	—	—	—
14	14	Bague et douille bronze.	C ^o , H	3 F	—	—	—	2 B	2 B	3	—	—	—
15	15	—	A ^o .	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
16	16	—	b. bi.	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—
17	17	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
18	18	—	B.	—	—	—	—	—	—	1	E	—	—
19	19	—	a.	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
20	20	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
21	21	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
22	22	—	2 bi.	—	—	—	—	—	1/2 F	2	HF	1	—
23	23	—	—	—	—	—	—	—	—	5	—	—	—
24	24	—	B., bi.	—	—	—	1 B	—	—	2	E	—	—
25	25	—	A., B.	—	—	—	—	—	1 F	2	—	—	—
26	26	—	C ^o .	—	—	—	—	—	—	1	E	—	—
27	27	—	a.	—	—	—	—	—	—	1	E	—	—
28	28	—	—	—	—	—	—	—	—	1	E	—	—
29	29	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
30	30	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
31	31	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
32	32	—	B	—	—	—	—	—	1 F	1	—	—	—
33	33	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
34	34	Vase forme H large et basse.	h.	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—

NÉCROPOLE GAULOISE DE POIX

Tableau des Sépultures

NUMÉROS DES FOSSES	LONGUEUR	LARGEUR	PROFONDEUR	ORIENTATION	SEXE	COUPEAUX	FIBULES
1	—	—	—	SO-NE	—	1	1 B
2	200	060	050	id.	double	1	—
3	—	—	015	NO-SE	F	—	2 B
4	—	—	015	id.	—	1	—
5	—	—	040	id.	—	—	—
7	—	—	—	SO-NE	—	—	—
8	—	—	—	O-E	—	1	—
9	—	—	—	SO-NE	double	1	—
11	—	—	040	id.	F	—	1 B 1 F
12	—	—	—	id.	E	—	—
13	—	—	—	id.	H	1	1 F
16	—	—	—	id.	H	1	—
17	—	—	—	id.	H	—	1 F
18	—	—	—	SE-NO	—	—	1 F
19	—	—	—	SO-NE	F	—	—
20	—	—	—	id.	H	—	1 B
21	210	055	055	id.	E	—	2 B
22	270	120	075	id.	E	1	2 B 1 F
23	150	060	060	id.	E	—	1 B
24	longue	large	—	id.	H	—	—
25	170	050	060	id.	E	—	—
26	240	130	085	id.	F	—	1 B
28	290	090	095	id.	F	—	1 B
30	225	080	050	id.	—	—	—
31	300	070	090	id.	H	—	—
32	—	—	—	id.	—	—	—
33	270	120	080	id.	—	1	—
34	—	—	—	id.	—	1	—
35	—	—	—	NO-SE	—	1	—
36	240	100	075	SO-NE	F	—	3 B
37	250	120	070	O-E	H	—	—
39	180	080	065	SO-NE	F	—	1 B
40	—	—	—	id.	—	—	—
41	—	—	—	id.	—	—	1 B
42	—	—	—	id.	—	1	—
44	—	—	—	id.	—	—	—
45	210	110	085	id.	H	1	—
46	220	090	070	id.	—	1	—
47	160	050	065	id.	E	1	—
48	—	—	—	id.	—	—	—
49	—	—	—	id.	—	1	—
50	200	060	070	id.	H	—	—
51	200	080	070	id.	F	1	2 B
52	200	080	075	in.	—	—	—
53	250	080	050	id.	—	—	—
54	190	060	070	O-E	—	—	2 F
55	200	075	060	id.	—	—	—
56	190	070	065	id.	F	—	—
57	200	080	080	id.	F	—	—
60	165	055	070	SO-NE	E	1	—
61	200	100	080	id.	FH	—	—
62	200	050	050	id.	H	1	—

VASES	BRACELETS	TORQUES	LANCES	ANNEAUX	TYPES DES VASES	DIVERS	NUMÉROS DES FOSSES
5	—	—	—	—	b 2 A 2 bi	—	1
2	—	—	—	—	A°	—	2
3	1 B	1 B	—	—	B bi	Fibules réunies par chaînette.	3
2	1 B	—	—	—	b Ci°	—	4
1	1 B	—	—	—	B	—	5
plus.	—	—	—	—	—	—	7
4	—	—	—	—	H a A°	—	8
1	—	—	—	—	H	—	9
2	2 B	1 B	—	—	a	—	11
2	—	—	—	—	a°	—	12
2	—	—	—	—	R	Deux boutons bronze.	13
2	—	—	—	—	a B°	—	16
2	—	—	—	—	B	—	17
1	—	—	—	—	—	—	18
plus	traces	—	—	—	—	—	19
plus.	—	—	1	—	h b a	—	20
5	—	—	—	—	B b a 2 B°	—	21
6	—	—	—	—	bi A a 2 A°	—	22
2	—	—	—	—	C° c	—	23
—	—	—	1	—	—	Out. fer. Marches os. Spatules os	24
7	traces	—	—	—	C b B 2 A° 2 c	—	25
1	trace	trace	—	—	—	Débris de pince en fer.	26
1	2 B	1 B	—	—	—	—	28
1	—	—	—	—	—	—	30
4	—	—	3	—	H A	—	31
3	—	—	—	—	bi	—	32
10	—	—	—	—	R b a HA 2 A°	Pince en fer brisée.	33
3	—	—	—	—	A	—	34
1	—	—	—	—	A°	—	35
2	2 B	1 B	—	—	R a°	Fibules réunies par chaînette.	36
—	—	—	—	3 F	—	1 épée, 1 bord bouclier fer.	37
2	2 B	—	—	—	bi a	Fibule munie d'une chaînette.	39
1	1/2 B	—	—	—	A	—	40
10	—	—	—	—	2 b et un à anse	1 aiguille bronze.	41
plus.	—	—	—	—	A°	—	42
1	—	—	—	—	—	—	44
4	—	—	1	—	B° H	—	45
plus.	—	—	—	—	A° 2 H B A	—	46
1	1 B	1 BF	—	—	a	—	47
plus.	—	—	—	2 B 1/2 F	—	Débris de fourreau d'épée.	48
—	—	—	—	—	—	—	49
plus.	—	—	—	5 F	bi	—	50
4	2 B	1 B	—	—	A° H	1 pendeloque corail.	51
3	—	—	—	—	a c	Poinçon double en fer.	52
—	—	—	—	—	—	5 armatures fer.	53
—	1 B	—	—	—	—	—	54
—	—	—	—	—	—	—	55
—	2 R	1 B	—	—	—	—	56
—	2 B	1 B	—	—	—	—	57
4	1 B	1 B	—	—	A° a° bi C°	—	60
2	—	1/2 B	—	—	A c	Rasoir fer.	61
—	—	—	1	3 B	—	Cout et 1 poignard à scie droite.	62

ERRATA

au *Bulletin* n° 4 de Décembre 1913

- Page 113, ligne 7, lire *empâté* et non *empalé*.
Page 115, ligne 16, lire *à l'extérieur* et non *à l'intérieur*.
Page 117, ligne 4, lire b_1 au lieu de B , au début de la ligne.
Page 117, ligne 9, lire b_1° au lieu de B° .
Page 117, ligne 12, lire b_1 (28) au lieu de B (28).
Page 117 ligne 12, lire C (6) au lieu de c (6).
Page 117, ligne 13, lire b_1° (2) au lieu de b° (2).
Page 119, avant-dernière ligne, lire (23-24), au lieu de (21-24).

TABLEAU DES FOSSES

- Fosse 91, vases, lire b_1° au lieu de b° .
Fosse 203, vases, lire c° au lieu de C° .
Fosse 208, vases, lire $b C b_1^\circ A^\circ$ au lieu de $b_1 C b^\circ A^\circ$.
Fosse 249, vases, lire b_1 au lieu de b .
Fosse 271, vases, lire c au lieu de C .
Fosse 20, torques, lire $B \& F$ au lieu de $B d F$.
Fosse 104, lances, ajouter 2 lances.
Fosse 49, mors, lire 2 F et non 2 E .
Fosse 48, bagues, rajouter 1 B .
Fosse 160, supprimer + à la colonne boucliers et la mettre à la colonne débris de char.
Fosse 249, pendeloques, mettre 5 V au lieu de 3 V .

RENOIS DU TABLEAU DES FOSSES

- Renvoi 5, lire *ferrements* et non *ferments*.
Renvoi 16, lire « *passé-lacet* » et non « *passé* ».

L. BÉRARD.

Le gérant: GARDEZ.